

Monsieur Philippe Michel-Kleisbauer
Député du Var
Commission de la défense nationale et des forces armées
Membre de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN
PB/PMK/132

À l'attention des membres de la plateforme
régionale paradis fiscaux et judiciaires

A Fréjus, le 11 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu m'alerter sur le juste partage des richesses pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités et je vous en remercie.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale est un combat qui dépasse les clivages partisans et transcende les majorités tant son objet porte atteinte au pacte républicain lui-même.

Le Projet de loi de lutte contre la fraude sera examiné avant l'été au Parlement et adopté définitivement à l'automne d'après le calendrier proposé par Gérard DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics. Ce projet de loi qui prévoit, d'une part un renforcement des moyens de détection de la fraude, et d'autre part le durcissement des moyens de sanction, comprend également des dispositions de la lutte contre les paradis fiscaux et devrait intégrer des mesures relatives au verrou de Bercy.

Parce qu'elle remet en cause le consentement à l'impôt, et donc le juste partage des charges publiques, la fraude fiscale doit être combattue sans relâche. Soyez assuré que je reste, avec l'ensemble des députés du Groupe Modem, entièrement mobilisé afin de renforcer notre arsenal juridique.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération respectueuse.



Philippe Michel-Kleisbauer